

REGLEMENT Rand'O Drôme 2018

- Pas de préinscriptions en ligne, toutes les inscriptions se feront sur place le jour de la course à partir de 8h00.
- Les participants chronométrés pourront prendre le départ librement entre 9h30 et 10h.
- Les participants non chronométrés pourront prendre le départ librement entre 9h30 et 11h.
- Pour les participants non chronométrés, la course s'effectue au carton de contrôle. Il atteste le passage de chaque concurrent à la balise.
- Seuls les concurrents licenciés FFCO, UNSS (avec certificat médical en plus) et ou titulaires d'une licence d'une fédération affiliée à l'IOF et agréée par la FFCO, ainsi que les concurrents présentant **un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique de la course d'orientation en compétition ou tous sports en compétition** pourront être chronométrés. Dans ce cas, la course s'effectuera avec un dispositif de contrôle électronique "SportIdent".
- Les concurrents chronométrés seront les seuls à pouvoir prétendre au classement sur les circuits Orange long (Ol), Orange court (Oc), Jaune (J), Bleu long (Bl), Bleu court (Bc) et Vert (V).
Ils seront les seuls à pouvoir prétendre aux récompenses sur tous les circuits. Les 3 premiers au scratch seront récompensés.
- Les mineurs devront présenter une autorisation parentale pour participer.
- Les concurrents non licenciés, titulaires ou non du certificat médical, auront obligation de souscrire un pass'orientation qui est une assurance pour la journée.
- Une assiette gourmande est offerte à chaque participant ayant réglé son inscription individuelle à un circuit. Le tarif famille prévoit une assiette par participant inscrit dans le groupe. Toute assiette complémentaire sera facturée au prix de 5 €.
- Les repas seront servis entre 11h30 et 15h00.
- En cas d'abandon, les concurrents devront obligatoirement prévenir les organisateurs, ceci pour éviter de déclencher inutilement des secours.
- Les concurrents seront tenus de rentrer au plus court après l'heure de fermeture des circuits (14h30) pour éviter le déclenchement abusif des secours.
- Les concurrents devront adopter une attitude courtoise envers les autres utilisateurs de la zone de course (promeneurs).
- Les concurrents devront préserver l'environnement dans lequel ils évoluent : ramassage de fleurs et bris de branches interdits, interdiction de laisser quelque débris que ce soit.

- Les clôtures ne devront en aucun cas être franchies. Le tracé des circuits est fait de telle manière qu'il ne soit jamais nécessaire de franchir une clôture.
- Le passage dans les parcelles cultivées (représentées en orange avec des points noirs) est **ABSOLUMENT INTERDIT**. Les concurrents devront **OBLIGATOIREMENT** contourner ces parcelles. En cas d'infraction à cette règle, la mise hors course sera immédiate.
- Il est interdit de traverser les zones hachurées en couleur magenta. Il est aussi interdit d'emprunter les routes et chemins marqués avec des croix magenta sur la carte.
- La mise hors course pourra être décidée par les organisateurs à l'encontre de concurrents coupables d'incivilité telle que détérioration de clôture, abandon de déchets dans la nature, atteintes à la propriété d'autrui etc.....
- Les photos des concurrents pourront être utilisées par le Valence Sports Orientation pour toute communication sur les activités du club.
- L'adresse électronique des concurrents (facultative) pourra être utilisée par le Valence Sports Orientation pour diffusion des informations sur les activités et évènements du Valence Sports Orientation.
- L'utilisation de la boussole est fortement conseillée, particulièrement sur les circuits A, B et C.
- Aucun ravitaillement n'est prévu sur les circuits. Les concurrents sont donc tenus de prendre le départ avec de la boisson et des vivres de course en quantité suffisante.
- Des signaleurs seront présents pendant la durée de l'ouverture des circuits sur trois zones de course (voir carte jointe).
- En cas d'accident, prévenir la Directrice de Course pour le centre de course au **06 81 10 29 77**. Des secours seront envoyés sur place si nécessaire.

TARIFS PARCOURS ET AUTRES :

		Âge	Tarif de base	Pass'O *	TOTAL
INDIVIDUELS Chronométrés ou non	Licenciés FFCO (ou autre, voir point du règlement ci-dessus)	≤ 18 ans	8 euros	-	8 euros
		> 18 ans	11 euros	-	11 euros
	Non licenciés	≤ 18 ans	8 euros	Pour les circuits J, BI, Bc et V : 2 €	10 euros
				Pour les circuits OI et Oc : 6 €	14 euros
		> 18 ans	11 euros	Pour les circuits J, BI, Bc et V : 2 €	13 euros
				Pour les circuits OI et Oc : 6 €	17 euros
FAMILLE Jusqu'à 4 personnes pouvant justifier de leur lien de parenté. 1 seul circuit par famille : J, BI, Bc ou V Participants non chronométrés.	Non licenciés	2 adultes maximum + enfant(s) ≤ 16 ans	25 €	5 € par famille	30 euros
		Enfant supplémentaire ≤ 16 ans	+ 2 €		30 euros + 2 euros par pers. supl.

Location Doigt SportIdent : CAUTION = 30 €	2 €	-
Location Boussole : CAUTION = 20 € + Carte d'identité	-	-
Assiette gourmande supplémentaire = 5 €		

* Le Pass'O est une assurance obligatoire de la FFCO pour tous les participants non licenciés.

ZONE DE COURSE – RAND'O DROME 2018

